

Les Signes de la Vie

[Locky peut Modéliser une scène assez simple en 3d pour 10€](#)[Tafmania.com](#)

[Locky peut créer un objet simple en 3d \(table,chaise etc...\) pour 5€](#)[Tafmania.com](#)

[Farrel peut réparer votre ordinateur pour 15€](#)[Tafmania.com](#)

Tafsir du verset 46, sourate 18 Al Kahf	
Auteur	Message
Sonia_Oum_Souleymane	Sujet: tafsir du verset 46, sourate 18 Al Kahf Lun 12 Mar - 17:40
	<p style="text-align: center;">بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ</p> <p style="text-align: center;">As salam 'Alaykoug wa rahmatou Allahi wa baraqtouhou</p> <p style="text-align: center;">EXPLICATION DU VERSET 46 DE LA SOURATE 18 AL-KAHF</p> <p style="text-align: center;">par l'Imam Ibnou Kathir -Qu'Allah lui fasse miséricorde-</p> <p>46} الْمَالُ وَالْبَنُونَ زِينَةُ الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَالْبَاقِيَاتُ الصَّالِحَاتُ خَيْرٌ عِنْدَ رَبِّكَ ثَوَابًا وَخَيْرٌ أَمَلًا</p> <p>-traduction relative et approchée- « Les biens et les enfants sont l'ornement de la vie de ce monde. Cependant, les bonnes œuvres qui persistent ont auprès de ton Seigneur une meilleure récompense et [suscitent] une belle espérance. » (Sourate 18 verset 46)</p> <p>Et sa parole :</p> <p>الْمَالُ وَالْبَنُونَ زِينَةُ الْحَيَاةِ الدُّنْيَا</p> <p>« Les biens et les enfants sont l'ornement de la vie de ce monde ... »</p> <p>est comme sa parole :</p> <p>زُيِّنَ لِلنَّاسِ حُبُّ الشَّهَوَاتِ مِنَ النِّسَاءِ وَالْبَنِينَ وَالْقَنَاطِيرِ الْمُقَنْطَرَةِ</p> <p>« On a enjolivé aux gens l'amour des choses qu'ils désirent : femmes, enfants, trésors thésaurisés... »</p> <p>(Sourate 3 verset 14)</p> <p>et la parole du Très-Haut :</p> <p>وَاعْلَمُوا أَنَّمَا أَمْوَالُكُمْ وَأَوْلَادُكُمْ فِتْنَةٌ وَأَنَّ اللَّهَ عِنْدَهُ أَجْرٌ عَظِيمٌ</p> <p>«Et sachez que vos biens et vos enfants ne sont qu'une épreuve et qu'auprès d'Allah il y a une énorme récompense » (Sourate 8 verset 28).</p> <p>L'adoration vouée a Allah est meilleure pour vous que le fait de vous occuper d'eux (enfants et biens) et d'avoir de la pitié envers eux (biens et enfants) d'une manière excessive.</p> <p>Et pour cela, Allah a dit :</p> <p>وَالْبَاقِيَاتُ الصَّالِحَاتُ خَيْرٌ عِنْدَ رَبِّكَ ثَوَابًا وَخَيْرٌ أَمَلًا</p> <p>« ...les bonnes œuvres qui persistent ont auprès de ton Seigneur une meilleure récompense ...(jusqu'à la fin du verset) ».</p> <p>Ibn 'Abbas -qu'Allah l'agrée- a dit, ainsi que Sa'id Ibnou Djabeer -qu'Allah l'agrée-,</p>

ainsi que d'autres parmi les salafs :
« les bonnes œuvres qui persistent » ce sont les cinq prières. »

'Otaa Ibn Abi Rabah a dit, ainsi que Sa'id Ibnou Jabeer, selon Ibn 'Abbas :
« les bonnes œuvres qui persistent », c'est « SOUBHANALLAH », wa « AL-HAMDOULILLAH », wa « LA ILAHA ILA LLAH », wa « ALLAHOU AKBAR ».

Et l'émir des croyants 'Othmane Ibnou 'Affane a été interrogé de la façon suivante :

« Quelles sont les bonnes œuvres qui persistent ? » Il répondit : « C'est « LA ILAHA ILA LLAH », wa « SOUBHANALLAH », wa « AL-HAMDOULILLAH », wa « ALLAHOU AKBAR », wa « LA HAWOULA WA LA QWOUATA ILA BILLAH AL-'ALI AL-'ADHIM » (Rapporté par l'Imam Ahmad)

Abou Abdillah Al Mouqri rapporte, Hayatou rapporte, Abou 'Ouquyl rapporte de Harith Maoula de 'Othmane :

« Un jour, 'Othmane était assis, et nous étions assis avec lui. Le mouadhane (celui qui fait l'appel à la prière) est venu. Il apporta un vase dans lequel, je pense, il y avait de l'eau, puis il fit ses ablutions et dit : « J'ai vu le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- faire les ablutions comme cela. Donc, quiconque accomplit ses ablutions de cette manière puis prie Salat Ad-Dhor, il lui sera pardonné ce qu'il aura fait entre cette prière et Sobh. Puis lorsqu'il prie Al-'Asr, il sera pardonné sur ce qu'il aura fait entre elle et Ad-Dhor. Ensuite, il prie Al-Maghreb, il sera pardonné ce qu'il aura fait entre elle et Al-'Asr. Ensuite, il prie Al-'Isha, il sera pardonné sur ce qu'il aura fait entre elle et Al-Maghreb. Lorsqu'il est chez lui, et passe la nuit, puis se lève, fait ses ablutions et pris Sobh, il lui sera pardonné sur ce qu'il aura fait entre elle et Al-'Isha. Les bonnes actions chassent les mauvaises. » Ils ont dit : « Ce sont les bonnes actions. Alors que sont les œuvres pieuses qui persistent Ô 'Othmane ? » Il dit : « C'est « LA ILAHA ILA LLAH », wa « SOUBHANALLAH », wa « AL-HAMDOULILLAH », wa « ALLAHOU AKBAR », wa « LA HAWOULA WA LA QWOUATA ILA BILLAH AL-'ALI AL-'ADHIM. » (C'est le seul ('Othmane) à l'avoir rapporté)

Malik rapporte de 'Amara Ibnou Abdillah Ibnou Saad, de Sayd Ibnou Moussayib qui dit :

« Les œuvres pieuses qui persistent sont : « SOUBHANALLAH », wa « AL-HAMDOULILLAH », wa « LA ILAHA ILA LLAH », wa « ALLAHOU AKBAR », wa « LA HAWOULA WA LA QWOUATA ILA BILLAH AL-'ALI AL-'ADHIM »

Et Mouhammad Ibnou 'Adjlane rapporte de 'Amara :

« Sayd Ibnou Al Moussayib m'a questionné à propos des œuvres pieuses qui persistent, et je répondis : « La prière et le jeûne. » Il me dit : « Tu n'as pas donné la bonne réponse. » Je dis : « La Zakat et le Hadj. » Il me dit : « Tu n'as pas donné la bonne réponse. Mais plutôt ce sont les cinq paroles : « LA ILAHA ILA LLAH », wa « ALLAHOU AKBAR », wa « SOUBHANALLAH », wa « AL-HAMDOULILLAH », wa « LA HAWOULA WA LA QWOUATA ILA BILLAH AL-'ALI AL-'ADHIM »

Ibnou Djouraydj a dit : Abdoullah Ibnou Othmane Ibnou Khaytam m'a informé de Nafi' de Sardjass qu'il a questionné Ibn 'Omar sur les œuvres pieuses qui persistent et il lui répondit :

« LA ILAHA ILA LLAH », wa « ALLAHOU AKBAR », wa « SOUBHANALLAH », wa « LA HAWOULA WA LA QWOUATA ILA BILLAH AL-'ALI AL-'ADHIM »

Ibnou Djouraydj et 'Ata Ibn Abi Rabah ont dit la même chose. Et Moudjahid a dit : « Les œuvres pieuses qui persistent sont : « SOUBHANALLAH », wa « AL-HAMDOULILLAH », wa « LA ILAHA ILA LLAH », wa « ALLAHOU AKBAR »

Et Abderrazaq a dit que Mou'amar rapporte de Al-Hassan et Qatada qu'ils ont dit à propos des œuvres pieuses qui persistent :

« SOUBHANALLAH », wa « AL-HAMDOULILLAH », wa « LA ILAHA ILA LLAH », wa « ALLAHOU AKBAR », ce sont les œuvres pieuses qui persistent. »

Ibnou Djarir a dit :

« J'ai trouvé dans mon livre de Al-Hassan Ibnou Sabah Al-Bazar de Abi Nassr At-Tamar de 'Abdel-'Aziz Ibnou Mouslim de Mouhammad Ibnou 'Adjlane de Sayid Al-Maqbari que son père rapporte de Abou Hourayra -qu'Allah l'agrée-, que le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a dit :
« SOUBHANALLAH », wa « AL-HAMDOULILLAH », wa « LA ILAHA ILA LLAH », wa « ALLAHOU AKBAR », ce sont les œuvres pieuses qui persistent. »

Et il a dit :

« Younes m'a informé que Ibnou Wahab l'a informé que 'Oumrou Ibnou Harith l'a informé que Darradj Aba Samh lui a rapporté de Abi Al-Aytam de Abi Sayid, que le

Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a dit :

« Accomplissez beaucoup d'œuvres pieuses qui persistent. » On lui dit : « Et quelles sont elles ? » Il répondit : « C'est la religion. » On lui dit : « Et quelle est-elle ? » Il dit : « At-Takbir, wa ta'lil, wa tassbih, wa al-Hamdoulillah, wa la hawoula wa la qwouata ila billah.»

(hadith da'if [faible], voir le livre « Da'if al Djami' » de Cheikh Al Albani, hadith n° 828)

Et Ahmad l'a rapporté de la même manière, du hadith de Daradj.

Ibn Wahad a dit :

« Abou Sakhar m'a informé de Abdoullah Ibnou Abderrahmane, l'esclave affranchi de Salim Ibn Abdillah, qui lui a raconté :

« Salim m'a envoyé vers Mouhammad Ibnou Qahb Al-Qardi pour une affaire. Et il me dit : « Dis-lui qu'il me rejoigne auprès du coin de la tombe car j'ai besoin de lui. » Ils se sont donc retrouvés et ils se sont salués, et ensuite Salim a dit : « Qu'est ce que tu dis des œuvres pieuses qui persistent ? » Il lui répondit : « LA ILAHA ILA LLAH », wa « ALLAHOU AKBAR », wa « SOUBHANALLAH », wa « LA HAWOULA WA LA QWOATA ILA BILLAH » Salim lui dit : « Quand est-ce que tu as rajouté « LA HAWOULA WA LA QWOATA ILA BILLAH » ? » Il lui dit : « Je l'ai toujours compté parmi elles. » Il l'a repris deux ou trois fois, mais Salim resta sur ses positions. Il lui dit : « Tu refuses ? » Salim lui dit : « Bien sûr car Aba Ayoub Al Ansari m'a raconté qu'il a entendu le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- dire : « Om m'a élevé au ciel et j'ai vu Ibrahim -Bénédictio n d'Allah sur lui-. Il demanda à Djibril -Bénédictio n d'Allah sur lui- : « Qui est cette personne qui est avec toi ? » Il lui répondit : « Mouhammad. » Et il m'a souhaité la bienvenue et puis il m'a dit : « Ordonne à ta communauté de faire beaucoup de plantation au Paradis, car sa terre est bonne et vaste. » Je lui ai demandé qu'elle était donc cette plantation ? Il me dit : « LA HAWOULA WA LA QWOATA ILA BILLAH »

L'Imam Ahmad a dit :

« Mouhammad Ibn Yazid nous rapporte de Al 'Awam qui rapporte d'un homme parmi les Ansars de la famille de No'man Ibn Bachir qui dit :

« Le Messager d'Allah -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- est sorti vers nous alors que nous étions à la mosquée après Salat Al-'Isha. Puis il leva son regard vers le ciel puis le rabassa jusqu'à ce que nous ayons pensé qu'il s'était passé quelque chose dans le ciel puis il dit : « Il y aura après moi des dirigeants qui mentiront et qui seront injustes. Celui qui croit en leurs mensonges et qui s'allie avec eux dans leur injustice, il n'a rien à voir avec moi et je n'ai rien à voir avec lui. Et celui qui ne les croit pas dans leurs mensonges et qui ne les suit pas dans leur injustice, ils est donc de moi et je suis de lui. Et certainement que « SOUBHANALLAH », wa « AL-HAMDOULILLAH », wa « LA ILAHA ILA LLAH », wa « ALLAHOU AKBAR », sont les oeuvres pieuses qui persistent. »

Et l'Imam Ahmad a dit :

« 'Affane nous rapporte de Abane de Yahya Ibn Abi Kathir de Zayd de Abi Salam de l'esclave affranchi du Messager d'Allah -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- qui a dit :

« Bravo, bravo, pour cinq choses qui pèsent lourd dans la balance : « LA ILAHA ILA LLAH », wa « ALLAHOU AKBAR », wa « SOUBHANALLAH », wa « AL-HAMDOULILLAH » et un enfant pieux qui meurt et que son père espère la récompense d'Allah. » Et il dit : « Bravo, bravo pour cinq choses, celui qui meurt en étant convaincu d'elles, rentre au Paradis : il croit en Allah et au Jour Dernier et au Paradis et en l'Enfer et à la Résurrection après la mort et au Jugement. »

Et l'Imam Ahmad a dit :

« Raoh nous a rapporté de Al Aouza'i de Hassan Ibn 'Attia qui a dit :

« Alors que Chadad Ibn Aouss était en voyages, il descendit dans un campement et dit à son serviteur : « Ramène nous un grand couteau qu'on s'amuse avec. » On lui reprocha ce qu'il prononça et il dit : « Depuis que je suis musulman, je n'ai jamais prononcé un mot sans que je l'ai attaché et contrôlé excepté cette parole. Ne la retenez pas de moi, mais retenez plutôt de moi celle que je vais vous dire : « J'ai entendu le Messager d'Allah -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- dire : « Si les gens stockent l'or et l'argent, stockez plutôt ces paroles-là : « Ô Allah je Te demande la fermeté dans les affaires et à être résolu dans la guidée et je Te demande la reconnaissance de Tes bienfaits et de bien T'adorer et je Te demande un cœur sain et une langue véridique et je Te demande de me donner le meilleur de ce que Tu sais, et je Te demande protection contre le pire de ce que Tu sais et je Te demande pardon pour ce que Tu sais, certes Tu es le Connaisseur de l'invisible. »

(hadith da'if [faible], voir le livre « Da'if al Djami' » de Cheikh Al Albani, hadith n° 1190)

Et An-Nassaï a rapporté à peu près la même chose.

Et At-Tabarani a dit :

« 'Abdoullah Ibn Nadjia nous a rapporté de Mouhammad Ibn Saad Al 'Aoufi de son père de 'Omar Ibn Houssayn de Younes Ibn Nafi' Al Djadli de Saad Ibn Djanada qui a dit :

« Je fais parti des premiers qui étaient partis voir le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- parmi les gens de Taïf. Je suis parti de l'endroit le plus élevé de Taïf au milieu du matin et je suis arrivé à Minan au 'Asr. J'ai escaladé la montagne et je suis descendu et je suis parti voir le Messenger d'Allah -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- puis je me suis converti et il m'a appris la sourate Al-Ikhlâss (« Qoul houwallahou Ahad... ») et la sourate Az-Zalzalah (La secousse), ainsi que ces paroles : « SOUBHANALLAH », wa « AL-HAMDOULILLAH », wa « LA ILAHA ILA LLAH », wa « ALLAHOU AKBAR » et il me dit : « Ce sont les œuvres pieuses qui persistent. »

(hadith da'if [faible])

Et avec la même chaîne de rapporteur :

« Celui qui se lève la nuit et qui fait les ablutions et qui rince sa bouche et ensuite dit : « SOUBHANALLAH » cent fois, « AL-HAMDOULILLAH » cent fois, « ALLAHOU AKBAR » cent fois, « LA ILAHA ILA LLAH » cent fois, ses péchés seront pardonnés à part le sang, il ne s'annule pas. »

(hadith da'if [faible])

Et 'Ali Ibn Abi Talha rapporte qu'Ibn 'Abbas a dit :

« Les œuvres pieuses qui persistent » c'est le rappel d'Allah, dit « LA ILAHA ILA LLAH », wa « ALLAHOU AKBAR », wa « SOUBHANALLAH », wa « AL-HAMDOULILLAH », wa « TABARAK ALLAH », wa « LA HAWOULA WA LA QWOUATA ILA BILLAH », wa « ASTAGHFIROU ALLAH », et la prière sur le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, et le Jeûne, et la Salat, et le Hadj, et l'affranchissement d'un esclave et le Djihad et les biens familiaux et toutes les bonnes actions, ce sont les œuvres pieuses qui persistent qui resteront pour les gens qui les ont fait au Paradis tant que les cieux et la terre existeront. »

Et Al 'Aoufi rapporte de Ibn 'Abbas :

« Ce sont les bonnes paroles. »

Et Abderrahmane Ibn Zayd Ibn Aslam a dit :

« Ce sont toutes les bonnes actions. »

Et c'est ce qu'a choisit Ibn Djarir.

Source :

« Tafssir Ibnou Kathir »

Traduction :

Fourqane.com

Zaynab

Sujet: Re: tafsir du verset 46, sourate 18 Al Kahf Lun 12 Mar - 17:46

MashaAllah

L'Obscurité ne combat pas l'Obscurité, seule la Clarté peut la combattre



Tafsir du verset 46, sourate 18 Al Kahf

Sujets similaires

- » les bienfaits du verset du Trône (Ayat al-Kursi)
- » Sourate Kahf (18)
- » Tafsir de la sourate 107 : L'ustensile [Al-Mâ'oûn]
- » le trône de dieu
- » Sourat An-Nissa (4)

